

Du 27 Octobre au 11 Novembre 2012

votre 2ème jeu

100%

REMBOURSÉ*

Retrouvez tous les jeux TF1 Games Dujardin
sur www.jeuxdujardin.fr



TF1
GAMES

DUJARDIN

© 2010 A.T. All Rights Reserved. © 2011 Dujardin. Tous droits réservés. Wipsy® est une marque déposée de Dujardin. © 2012 TF1 Entreprises © Photos TF1 Games / TF1 Entreprises © 2012 Endemol Productions - The format « Money Drop » was created by Remarkable Television, an Endemol UK company © 2010 and is distributed by Endemol International. © Dujardin 2012. Tous droits réservés. © Le Juste Prix, marque de FremantleMedia France SA. Licence de FremantleMedia Entreprises. © 2010 TF1 Entreprises. © Photos J.-L. Reichmann: JM Sureau/TF1 - TF1 Games. © 2012 TF1 Entreprises © 2012 Formidooble./Endemol Productions. Based in the format « El legado » licensed by Dot Productions, original ideal of Marcelo Ferrero. © 2012 DUJARDIN. Le cochon qui rit®, Piggyto® et Gordito® sont des marques déposées de Dujardin.

*Voir modalités au dos. Offre valable sur le jeu le moins cher des 2.

Du 27 Octobre au 11 Novembre 2012

vosre 2^{ème} jeu 100% REMBOURSE*

POUR BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE EXCEPTIONNELLE, IL VOUS SUFFIT :

D'acheter

deux jeux TFI Games et/ou Dujardin simultanément entre le 27 octobre et le 11 novembre 2012.

D'inscrire

vos coordonnées complètes en majuscules sur papier libre (nom, prénom, adresse postale complète et pays).

De joindre

un relevé d'identité bancaire (IBAN/BIC) ainsi que le ticket de caisse original entier (date, libellés et prix entourés).

De recopier

le code barres de deux jeux achetés sur papier libre (si 2 produits identiques, présence de 2 codes barres obligatoires).

D'envoyer

le tout sous une enveloppe suffisamment affranchie dans les 72 heures suivant la date de votre achat indiquée sur votre ticket de caisse et au plus tard le 14/11/2012 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Préparez Noël, votre 2^{ème} jeu 100% remboursé
Opération n° 3155 - 13766 Aix en Provence cedex 3**

Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire, sous 8 semaines environ après réception de votre demande conforme. Pour les DOMTOM, des frais bancaires à la charge du participant pourraient être prélevés par la banque domiciliaire du compte du participant. Dujardin dispose de moyens informatiques destinés à gérer l'opération de l'offre de remboursement. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : HighCo et ses sous-traitants. Certains de ces destinataires sont situés en dehors de l'Union Européenne. La transmission de ces données aux destinataires situés en dehors de l'Union Européenne est destinée à la gestion de l'opération de l'ODR et éventuellement à la future prospection de Dujardin auprès de ses clients. Les garanties suivantes ont été prises pour s'assurer d'un niveau de protection suffisant des données personnelles : le transfert de données est encadré par les clauses contractuelles types établies par la Commission Européenne. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à l'adresse de l'opération.

* Remboursement limité à un jeu à hauteur de 50€ TTC. Offre réservée aux particuliers, valable sur le produit le moins cher des 2 jeux. Offre non cumulable avec d'autres offres en cours et limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse, même IBAN/BIC) et à la France Métropolitaine (Corse incluse) et à l'ensemble des DOMTOM français. Toute demande incomplète, illisible, frauduleuse, insuffisamment affranchie sera considérée comme nulle. Frais de timbre et de participation non remboursés.